



CAP SUP

publié le 12/12/2017

Dans le cadre de l'application académique **CAP SUP**, des immersions individuelles sont proposées à tous les élèves de Première et Terminale.

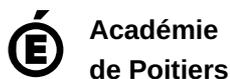
Cette application permettra aux élèves de s'immerger une journée dans un établissement du supérieur de son choix.

Les établissements concernés sont les suivants :

- Universités
- IUT
- Sciences Po
- Lycées disposant d'une formation du supérieur (BTS, CPGE, DCG, etc.)
- Ecoles spécialisées (écoles d'ingénieur, IFSI, etc.)

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 28 janvier (le nombre d'inscription par formation étant limité, il est préférable de s'inscrire le plus rapidement possible) et se font via l'ENT. Vous pourrez retrouver toutes les informations concernant CAP SUP soit sur le site de l'académie de Poitiers [CAP SUP](#), soit en ouvrant la plaquette ci-dessous :

 [cap-sup-web-lyceens-2017_653756](#) (PDF de 409.6 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.